

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 23/08/2012 - 17:02

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Urrugne MME Odile de CORAL, Maire en exercice , Hôtel de ville Place de la mairie 64122 Urrugne, Tél. : 0559474452, Fax : 0559474451

Objet du marché : TRAVAUX DE COUVERTURE-ZINGUERIE & VRD AU COMPLEXE SPORTIF DE SOCOA

Critères d'attributions retenus : Selon critères énoncés dans le règlement de consultation

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du lot : 1 - VRD : réalisation de l'imperméabilisation et du drainage d'un mur enterré. Totalement infructueux.

Attribution du lot : 2 - Couverture - Zinguerie : restauration de la couverture en tuile au niveau du bâtiment réfectoire/cuisine

Titulaire du lot : SARL J. DUPEROU - 64122 Urrugne

Date d'attribution : 07 août 2012

Montant du marché ou niveau des offres : 17795,60 euro(s) HT

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Le marché est consultable à l'adresse suivante : sur demande écrite préalable adressée à Madame le Maire de la ville d'Urrugne - Hôtel de ville - Place de la mairie - 64122 URRUGNE

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Auprès du tribunal administratif de PAU, (50, Cours Lyautey - 64000 Pau - Tel. : 05 59 84 94 40 Fax : 05 59 02 49 93), E-mail : greffe.ta-pau@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel du lancement de la procédure jusqu'à la signature du contrat (Art.L.551-1 du CJA) ;
- Référé contractuel dans les 31 jours de la publication de l'avis d'attribution (Art L.551-13 et suivants du CJA).
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (arrêt « Société Tropic-travaux signalisation » du C.E.).
- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R 421-1 à R 421-3 du CJA) ;

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 23/08/2012

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2248119**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Marchés Online Publication intégrale

Département : 64 - Pyrénées-Atlantiques

Rappel 1: 40 - Landes

Rappel 2: 65 - Hautes-Pyrénées

Classification CPF : 45